Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 022-212200323-20260618-2026_052-DE

Caulnes	CONSEIL MUNICIPAL DU : JEUDI 18 JUIN 2026	DÉLIBERATION

Date de la convocation : le 13 juin 2026
Date d'affichage de l'ordre du jour : le 13 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit juin à 20h00, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Madame Marina LE MOAL, Maire.

Etaient présents	Marina LE MOAL, Maire Marylène BERHAULT, Jean-Yves NOGUES, Patricia BOUGAULT, Olivier DESRIAC et Catherine REHEL, Adjoints Hubert GUERIN, Marie GUILLOU, David MAILLARD, Maryline CHOUX, Frédéric GASREL et Tiphaine MEHEUST, Conseillers Municipaux Délégués Marc PRIOL, Stéphanie YVERGNIAUX, Adrien BOUDET, Gaëtane PICQUET, Fabien CHOLET, Marie-Noëlle DESRONDIERS, Jérémy TANGUY, Emeline JAN et Sabrina BARBIER, Conseillers Municipaux
Étaient absents	Dominique BRIAND et Thierry DEBUIRE
Pouvoir	Dominique BRIAND donne pouvoir à Frédéric GASREL et Thierry DEBUIRE donne pouvoir à Adrien BOUDET
	Secrétaire de séance : Gaëtane PICQUET

AMENAGEMENT	N° DE L'ACTE : 2026-052
Objet : Perspectives du Programme Petites Villes de Demain	

Madame Patricia BOUGAULT, Adjointe, rappelle au Conseil municipal que la commune est lauréate du programme Petites Villes de Demain (PVD), pour la période 2021-2026, qui est piloté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT). Le programme soutient les communes de moins de 20 000 habitants ayant un rôle clé pour la dynamique locale pour revitaliser leurs centres-villes, améliorer l'attractivité locale et renforcer les services aux habitants.

Dans le cadre du programme, la commune a signé avec l'Etat, Dinan Agglomération, les quatre autres communes PVD et les communes agglomérées de Dinan une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) en juin 2022, initialement jusqu'en mars 2026, puis prolongée jusqu'au 31 décembre 2026.

Les motivations exprimées et retenues au titre du programme, sont les suivantes :

- Conforter le rôle des centralités
- Renforcer le maillage du territoire pour répondre à un besoin local mis en avant dans les documents d'urbanisme (SCoT et PLUiH)
- Maintenir et développer le dynamisme des centres-villes
- Favoriser un aménagement durable prenant en compte l'écologie et la requalification de friches
- Accélérer les projets

A l'échelle de Dinan Agglomération, l'ANCT prend en charge la rémunération de deux chargés de projet à hauteur de 75% :

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 022-212200323-20260618-2026_052-DE

- 1 chargée de projet PVD pour Broons, Caulnes, Matignon et Plancoët
- 1 chargé de projet PVD-ORT pour Dinan Agglomération et la Ville de Dinan (3 agents depuis 2021, poste vacant actuellement)

Le départ de la chargée de projet PVD pour les quatre communes de Broons, Caulnes, Matignon et Plancoët, ainsi que la fin prochaine de la convention ORT, ont amené les communes et Dinan Agglomération à réinterroger les postes de chargés de projet PVD.

Malgré l'absence d'information concernant la poursuite du programme par l'Etat et le financement des postes à hauteur de 75%, les besoins en ingénierie demeurent présents pour les communes de Broons, Caulnes, Plancoët et Matignon, on peut citer notamment :

- La mise en phase opérationnelle du projet urbain sur le site de l'ancien collège Jean Monnet à Broons
- Le réaménagement du centre-bourg de Caulnes
- La poursuite des études et la mise en opérationnalité du projet d'éco-quartier de Plancoët
- La poursuite des études sur le secteur rue St Germain-Heume et le suivi du projet de pôle médical à Matignon

Des projections ont été faites en fonction de trois hypothèses :

- Poursuite de la convention ORT au-delà de 2026 et maintien du financement du poste par l'Etat
- Poursuite de la convention ORT au-delà de 2026 et diminution du financement du poste par l'Etat
- Fin de la convention ORT et du financement du poste

La Ville de Dinan ne souhaite pas reconduire un poste de chargé de projets.

Suite au Comité de Pilotage du 27 mai 2026 réunissant les 5 Communes PVD, Dinan Agglomération et l'Etat, il est proposé aux conseils municipaux de Broons, Caulnes, Plancoët, Matignon de prolonger l'ingénierie liée au programme PVD selon les modalités suivantes :

- 1 poste de chargé de projet PVD partagé entre Broons, Caulnes, Plancoët, Matignon.
- Proposer un contrat de projet de 3 ans pour assurer l'attractivité du poste et la visibilité pour le suivi des projets.
- Le poste restera financé par l'Etat à hauteur de 75%, jusqu'au 31 décembre 2026.
- Le coût estimatif du poste est donc de 10 000 à 12 500€/an pour chacune des 4 Communes.
- Dinan Agglomération pourra assurer le recrutement en collaboration avec les 4 Communes, et poursuivre la mise à disposition des outils de travail (bureau, matériel informatique, véhicule). La prise en charge éventuelle d'une partie du poste par Dinan Agglomération sera également étudiée.
- L'offre d'emploi pourrait être lancée au cours du mois de juillet 2026.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal :

- **APPROUVE le recrutement d'un poste de Chargé de projet Petites Villes de Demain, sous la forme d'un contrat de projet de 3 ans, partagé entre 4 Communes (Broons, Caulnes, Plancoët, Matignon),**
- **AUTORISE Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette affaire.**

Fait à Caulnes le 24 juin 2026
Pour extrait conforme au registre
La Maire,
Marina LE MOAL

MAIRIE DE CAULNES
22350